



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES PROCES-VERBAL N° 2

Réunion du Lundi 23 Mars 2026 à 18 heures

Responsable : MAZAUFROY Francis

Présents : GALEAZZI René, GAULT David, JUSTE Joël, Michel TORTAY

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

Excusé : DELCROIX Laurent

Francis MAZAUFROY ouvre la séance à 18h15 en accueillant chaleureusement les participants.

1. Présentation par Philippe GALLE (en charge des partenaires) de l'entreprise R2

M. Romain ROBINET, gérant, présente la société R² créée en 2015 et basée à Noyers sur Cher (41). L'objectif principal est de répondre aux attentes des communes et des clubs et de les orienter dans une prise de décision. En effet, les technologies évoluant, il est primordial de fournir des caractéristiques techniques sur l'installation actuelle afin de juger des performances du matériel proposer ou de le comparer :

- LED : encapsulation, intensité, °K, gestion de la T°,
- Electrique : classe 2, IP, puissance, protection kV,
- Mécanique : IK, matériaux,
- Photométrie : IRC, lux, Emoy, lm/W, optiques (répartition du flux), Ulor,
- Evolution : DALI, communication, abaissement, détection,
- Caractéristiques : durée de vie, origine, garantie
- Economies : CEE,
- Environnement : Ulor, °K, orientation, verre plat

La société accompagne également les communes dans des études afin de réaliser un diagnostic technique des installations. L'objectif est de prioriser les interventions (infrastructures de réseau, sécurisation électrique, réglementation, performance énergétique, gestion, etc). L'entreprise réalise également des études économiques permettant de juger du retour sur l'investissement.

Les Membres de la Commission se renseignent sur des cas concrets rencontrés lors des visites. Un très bon moment d'échanges entre les participants, très apprécié par les personnes présentes.

La Commission remercie sincèrement M. ROBINET pour sa présence et son intervention. En cas de projets d'éclairage, elle conseille vivement aux clubs et aux municipalités de prendre contact avec cette entreprise afin de faire un état des lieux de leur besoin.



2. Contrôles des Installations Sportives

Un point est établi sur les visites effectuées par les Membres de la Commission depuis le début de la saison.

Un rappel est fait sur le processus de prise de rendez-vous entre le District, le club et les propriétaires des installations sportives (mairie, communauté de communes, métropole ...).

La Commission souhaite rappeler qu'il est souhaitable, lors de ces visites, qu'une personne de la municipalité (technicien, élu) soit présente ainsi qu'un membre du club.

3. Contrôles à venir

Après étude du listing des installations sportives, une liste est établie des visites à effectuer (homologation des terrains et des éclairages).

Le calendrier des visites est établi en fonction des emplois du temps des Membres de la Commission.

| Commune | Nom | Dates des visites |
|-------------------|-----------------------|-------------------|
| PARCAY SUR VIENNE | STADE BERNARD TOUCHET | 07/04/2026 |
| DESCARTES | STADE RUTON N° 2 | 09/04/2026 |
| NOTRE DAME D OE | STADE GEORGE ROMIEN 2 | 14/04/2026 |
| AMBOISE | STADE G. BOULOGNE 3 | 21/04/2026 |
| BEAUMONT EN VERON | STADE MUNICIPAL | 23/04/2026 |
| TOURS | STADE DE LA VDC 11 | Manque AOP ou AAC |
| TOURS | STADE DES TOURETTES 1 | 04/05/2026 |
| SOUVIGNE | STADE MUNICIPAL1 | 05/05/2026 |
| VILLIERS AU BOUIN | STADE DE LA ROUE | 05/05/2026 |

Fin de la réunion : 21 heures

Prochaine réunion prévue le mardi 16 Juin 2026 à 18 heures.

Joël JUSTE

 Secrétaire de séance